

**Le droit vecteur de la F/francophonie :
l'exemple du Japon**

18-19 mars 2025

Direction Scientifique

Loïc LEVOYER,

Professeur de droit public à l'Université de Poitiers, France.

Hiroshi OTSU et Hideki ETO,

Professeurs de droit public à l'Université de Meiji, Japon.

Mardi 18 mars 2025

9h00-9h10 : Discours de bienvenue

Heinrich MENKHAUS,

Professeur à l'Université Meiji, Directeur de l'Institut du droit comparé à la Faculté de droit de l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

9h10-9h30 : Introduction du colloque

La F/francophonie juridique par-delà la langue française,

Loïc LEVOYER, Professeur à l'Université de Poitiers, France.

PREMIÈRE PARTIE

L'influence du droit français sur le droit constitutionnel japonais

9h30-12h00

L'influence sur les principes constitutionnels

Présidence : Ken HASEGAWA,

Professeur émérite à l'Université Kogakuin, Tokyo, Japon.

Deux Constitutions japonaises et la théorie française de la souveraineté du peuple, Hiroshi OTSU, Professeur à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

Regard croisé sur la Constitution française de 1958 et japonaise de 1947, Samy BENZINA, Professeur à l'Université de Poitiers, France.

Quota et parité : régime de l'égalité des sexes dans la fonction publique, Yasue NUKATSUKA, Professeure émérite à l'Université de Tohoku, Sendai, Japon.

Pouvoir constituant et « constitutionnalisme global », Hajime YAMAMOTO, Professeur à l'Université Keio, Tokyo, Japon.

11h30-12h00 : débat

Discutante : Yukiko OGAWA, Maître de conférences (adjoint) à l'Université Teikyo, Tokyo, Japon.

12h00-13h30 : déjeuner

13h30-15h30

L'influence sur les droits fondamentaux

Présidence : Ryuichi OZAWA,

Professeur émérite à l'Université des médecins Jikei-Kai,

Tokyo, Japon.

Bioéthique et sauvegarde de la dignité de la personne humaine ou des individus, Maki KOBAYASHI, Professeure à l'Université Aichi, Nagoya, Japon.

Comparaison du statut constitutionnel des étrangers en France et au Japon, Emmanuel AUBIN, Professeur à l'Université de Tours, France.

Notion moderne du droit de l'homme et son actualité contemporaine, Sho MIZUBAYASHI, Professeur à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

15h00-15h30 : débat

Discutante : Misato TANAKA,

Maître de conférences à l'Université Seijo, Tokyo, Japon.

15h30-15h50 : pause

15h50-18h20

L'influence sur les « institutions constitutionnelles »

Présidence : Pierre-Yves MONJAL,

Professeur à l'Université de Tours, France.

Régime parlementaire et parlementarisme, Takashi TOKUNAGA, Professeur à l'Université Hitotsubashi, Tokyo, Japon.

Contentieux constitutionnel et « judicial review », Hideki ETO, Professeur à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

Juridiction administrative : comparaison entre le Japon et la France, Gaël BESSON, Chargé des cours à l'Université Hosei, Tokyo, Japon.

Révision constitutionnelle, Takeshi INOUE, Professeur à l'Université Kwansai Gakuin, Nishinomiya, Japon.

17h50-18h20 : débat

Discutant : Emmanuel AUBIN,

Professeur à l'Université de Tours, France.



Mercredi 19 mars 2025

DEUXIÈME PARTIE

L'influence du droit français sur le droit privé japonais et le droit d'urbanisme au Japon

9h00-11h30

Présidence : Mitsuo TSUZUKI,

Professeur à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

Regard français sur la réforme du droit des contrats au Japon, Béatrice JALUZOT, Maître de conférences à Sciences-po Lyon, Directrice de l'Institut d'Asie orientale (CNRS UMR 5062), France.

L'influence du droit français sur le droit contractuel japonais, Aya OSAWA, Professeure à l'Université Hosei, Tokyo, Japon.

L'influence du droit français sur le droit de propriété au Japon, Yugen KUDO, Professeur à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

Droits de la copropriété au Japon et en France : de la lutte contre les copropriétés en difficulté vers le droit à un logement décent, Hitoshi TERAOKA, Fellow à l'Université de Niigata, Japon.

11h00-11h30 : débat

Discutante : Keiko YOSHII,

Professeure à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

11h30-13h00 : déjeuner

TROISIÈME PARTIE

L'influence du droit français sur l'action publique transnationale et la théorie japonaise du droit public contemporain en métamorphose

13h00-15h30

Présidence : Masahito TADANO,

Professeur à l'Université Hitotsubashi, Tokyo, Japon.

L'influence du droit français sur les finances publiques japonaises, Takumaro KIMURA, Professeur à l'Université de Chiba, Japon.

Procès du changement climatique et de la transition énergétique en France et au Japon, Isabelle GIRAUDOU, Professeure adjointe à l'Université de Tokyo, Japon.

Régionalisme et fédéralisme sous la mondialisation au Japon, Yusuke KUBOTA, Professeur adjoint à l'Université Sensyu, Tokyo, Japon.

TROISIEME PARTIE (suite)

L'influence de la France dans l'accord de partenariat économique Union européenne-Japon, Pierre-Yves MONJAL, Professeur à l'Université de Tours, France.

15h00-15h30 : débat

Discutant : Gaël BESSON,
Chargé des cours de l'Université Hosei, Tokyo, Japon.

15h30-15h50 : pause

QUATRIEME PARTIE

L'influence du droit français sur la protection sociale et le droit social au Japon

15h50-17h50

Présidence : Loïc LEVOYER,
Professeur à l'Université de Poitiers, France.

Regard sur le système français de protection sociale en perspective du système japonais de protection sociale, Karine MICHELET, Maître de conférences à l'Université de Poitiers, France.

L'influence du système français sur le financement de la protection sociale japonaise, Yuki SEKINE, Professeure à l'Université de Kobe, Japon

Différence et égalité dans le droit à l'éducation au Japon, Masato IWAGAKI, Professeur adjoint à l'Université départementale de Nara, Japon.

17h20-17h50 : débat

Discutante : Hitomi NAGANO, Professeure à l'Université de Sophia, Tokyo, Japon.

CLÔTURE

17h50-18h00

Nihon-EuropA : 10 ans de relations franco-japonaises
Pierre-Yves MONJAL, Professeur à l'Université de Tours, fondateur du réseau *Nihon-EuropA*, France.

Colloque organisé par l'Institut de droit public de la Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université de Poitiers (France) et l'Institut du droit comparé à la Faculté de droit de l'Université Meiji (Japon), dans le cadre des 10 ans du réseau *Nihon-EuropA* dirigé par Pierre-Yves MONJAL, Emmanuel AUBIN, Professeurs de droit public à l'Université de Tours et Loïc LEVOYER, Professeur de droit public à l'Université de Poitiers (France) et sous le patronage de la Fondation Franco-Japonaise Sasagawa.



18-19 mars
2025
Université Meiji - Tokyo

COLLOQUE INTERNATIONAL FRANCO-JAPONAIS

10 ans du réseau *Nihon-EuropA*

Fondé et co-dirigé par Pierre-Yves MONJAL, Pr. Dr.,
- Chaire européenne Jean Monnet - à l'Université de Tours (France)

Direction scientifique

Loïc LEVOYER, Pr. Dr. à l'Université de Poitiers (France),
co-directeur du réseau *Nihon-EuropA*
Hiroshi OTSU et Hideki ETO, Pr. Dr. à l'Université de Meiji (Japon)



**Le droit vecteur de la
F/francophonie :
l'exemple du Japon**

PROGRAMME